



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

**Bureau Communautaire du 14 janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un et le quatorze janvier  
à 18 heures et 30 minutes, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes du  
Volvestre s'est réuni  
sous la présidence de Denis TURREL  
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 08 janvier 2021

<b>Délibération B20210114_1</b>	<b>Conclusion d'une charte d'engagements avec la DGFIP</b>
-------------------------------------	--

**Etaient présents** : BERTON Philippe, BIENVENU Frédéric, CAILLET Pierre, BRUN Karine, CAZARRE Max, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CONDIS Sylvette, DANES Richard, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, FERRAGE Pierre, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MESBAH-LOURDE Pascale, MURCIA Christian, NAYA Anne-Marie, SALAT Éric, TURREL Denis, VARELA Marie-José, VIEL Pierre.

**Etaient Excusés** : AUDOUBERT René, BAUDINIÈRE Julien, DALLARD Jean-Michel, GAY Jean-Louis, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, VEZAT-BARONIA Maryse, SENECLAUZE Christian, WAWRZYNIAK Stéphane.

**Secrétaire de séance** : Pierre VIEL

Nombre de membres du bureau : 35

Nombre de membres en exercice : 34 (Maire de Lapeyrère décédé)

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 25

**OBJET : Conclusion d'une charte d'engagements avec la DGFIP**

Monsieur le Président informe les membres du bureau communautaire que la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sollicite la communauté de communes pour la conclusion d'une charte d'engagements dans le cadre de la réorganisation du réseau des finances publiques.

Monsieur le Président précise que concernant la Communauté de Communes du Volvestre ce réseau de proximité prévoit notamment :

- Le déploiement de permanences/accueils de proximité au sein de France Services
- Un service de gestion comptable (SGC) à Carbonne
- L'affectation d'un conseiller aux décideurs locaux

Le projet de charte d'engagements détaillant ces dispositifs est joint à la présente délibération.

L'avis des membres du bureau est sollicité sur la conclusion de cette convention.

**Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide, à la majorité :**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer une charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques au service des usagers et des collectivités ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute mesure afférente à la présente délibération.**

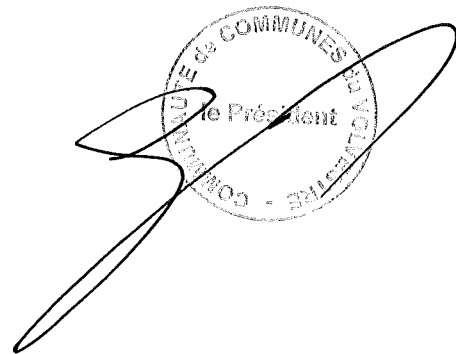
Pour copie conforme,  
Adopté à la majorité

**Le Président,**

**Denis TURREL**

24 Voix POUR  
1 Voix CONTRE (Jean-Marc ESQUIROL)  
0 ABSTENTION

Délibération publiée,  
transmise au Représentant  
de l'Etat et certifiée exécutoire  
à compter du .....

A circular stamp of the Communauté de Communes du Volvestre is visible, with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE' around the perimeter and 'le Président' in the center. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*